

consult_title

En adhérant à l'**Association Sportive Culturelle et Sociale de l'Ecole Nationale de police de Saint-Malo**, je m'engage à utiliser le matériel et les infrastructures mis à ma disposition avec soins et dans le respect :

- du règlement de l'association disponible à la boutique de l'école
- du règlement affiché dans la salle de sport
- du règlement intérieur de l'ENP

et bien sûr **dans le plus grand respect du code de déontologie de la Police Nationale.**

tout manquement fera l'objet de sanctions administratives et/ou pénales !!

Le conseil d'administration de l'ASCS.